

## NON AU TECHNOCENTRE DE FESSENHEIM

Tout ce que vous voulez savoir sur cette absurdité !  
Publication des associations contre cette installation de dissémination de radioactivité

3

Depuis le 10 octobre et jusqu'au 7 février 2025 se déroule le débat officiel sur le Technocentre de Fessenheim, organisé par la Commission Nationale du Débat Public. Après la fermeture de la centrale de Fessenheim, EDF veut nous imposer une nouvelle installation nucléaire en Alsace. **Il faut dire NON !**

### UN POINT SUR L'ECONOMIE DU TECHNOCENTRE

Même si EDF ne prétend pas que l'argument principal du Technocentre soit économique (et pour cause !) on peut rapper quelques chiffres :

Capacité de stockage du CIREC (stockage des déchets TFA) : 950 000 m<sup>3</sup>.

En 2021, le CIREC a augmenté ses capacités de stockage de 300 000 m<sup>3</sup> sans augmentation de la surface au sol pour 21 M€, ce qui fait **70 € par m<sup>3</sup>**.

Selon EDF, le Technocentre pourrait permettre d'économiser 400 000 m<sup>3</sup> de stockage par la vente à l'industrie de 492 000 m<sup>3</sup> de métaux TFA, et pour un investissement de 450 M€ au minimum (EDF nous a habitué à des dépassements...). Ce qui fait **1125 € par m<sup>3</sup>**.

Il faut bien sûr rajouter le fonctionnement du Technocentre (200 emplois représentent environ 8 M€ annuels)

les consommables, le remplacement des éléments (un four de 25 tonnes revient à plusieurs M€)..

Avec une production supposée de 20 000 tonnes de métaux vendus à l'industrie (le cours de la fonte est de 200€ par tonne au mieux) soit un rapport de 4 à 5 M€ ?

Aucune chance d'avoir la moindre rentabilité économique. Mais c'est une habitude sur nucléaire (voir l'EPR...)

**Financièrement parlant, il est plus économique de continuer à stocker les déchets métalliques TFA**

**plutôt que de tenter de les disséminer partout...**

**Mais puisque l'acceptabilité d'un nouveau site de stockage n'est pas garantie et que Fessenheim est depuis les années 1950 "EDF-City", pourquoi se gêner ?**



GSIEN



## **UN TECHNOCENTRE POUR LES TRES FAIBLEMENT RADIOACTIFS (TFA) OU LES FAIBLEMENT ET MOYENNEMENT ACTIFS (FMA) ?**

On a déjà évoqué (lettre n°2) l'impossibilité de mesurer correctement l'activité des gros éléments.

Par exemple, les générateurs de vapeur des centrales nucléaires sont reconnus contenant des éléments qui sont plus radioactifs que des TFA : la partie intérieure, avec des tubes où circulait qui l'eau du circuit primaire très radioactive et qui ont toujours présenté des fuites, irradiant la corps des GV...

Pour EDF : **la radioactivité des GV sera "calculée"** (et non mesurée). Ensuite, la partie la plus radioactive

(...)

(...)

sera prélevée, découpée et entreposée sur le site avant d'être stockée au CIREs (TFA) ou plutôt le CSA (déchets Moyennement Actifs). Ensuite, le "tube" du GV sera découpé en morceaux pour fusion.

Ce n'est qu'à cette étape qu'il sera possible de savoir si ce qui va être fondu est réellement TFA !

**EDF reconnaît donc qu'au futur Technocentre, des métaux plus radioactifs que des TFA seront pris en charge.**

Et par attaques chimiques ou grenailage, on fera en sorte d'arriver à la classe TFA. Dans cette future installation de fonderie TFA,

**Il y aura bien plus de radioactivité, que l'on ne pourra qu'évaluer, pas mesurer.**

Et il sera donc impossible de connaître l'étendue de la radioactivité présente sur le site à tout moment...

**La classification en Installation Nucléaire de Base est plus que nécessaire !**

**Comme pour CENTRACO, autre structure de prise en charge des déchets de Cyclife à Tricastin**



**GSIEN**

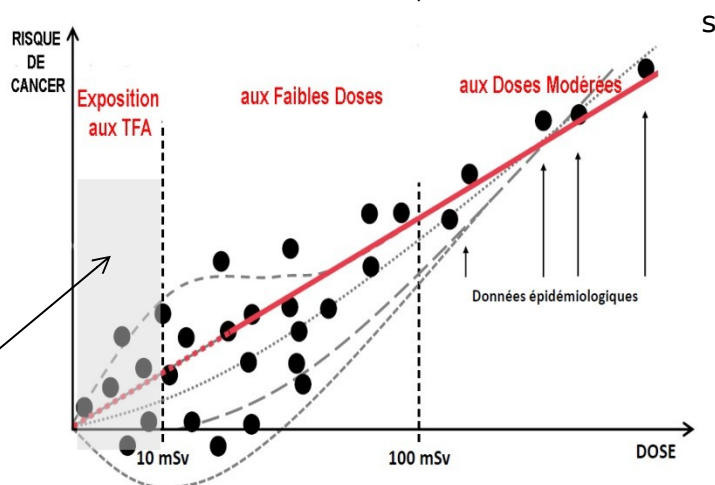


## LES EFFETS DE LA RADIOACTIVITE N'ONT PAS DE SEUIL !

Jusque récemment, officiellement on pensait qu'en deçà d'une certaine dose efficace (la dose en Sievert - Sv- que l'on reçoit lorsque l'on est exposé à la radioactivité) il n'y avait aucun effet. "Personne ne risque rien à subir des expositions à la radioactivité qui restent sous 100 millisieverts par an" selon Jean-Marc Jancovici, expert autoproclamé.

Mais depuis l'été 2024, l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire" (IRSN) se fonde sur plusieurs études impliquant 86 000 survivants d'Hiroshima, 309 000 travailleurs du nucléaire, les leucémies infantiles proches des centrales nucléaires, les cancers radio-induits après scanners, conclut sur l'absence ou très faibles doses de radioactivité. Autrement dit : **aussi petite que soit la dose reçue, on ne peut exclure un effet.** Il n'y a pas de seuil à l'exposition sur la radioactivité ! (présentation du 17 juin 2024 aux débats sur le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs - PNGMDR)

Diagramme montrant le risque de cancer en fonction de la dose efficace reçue. S'il y avait un effet de seuil avec les TFA, la zone grisée devrait être vide.



## CRITERES D'ACCEPTATION POUR LES DECHETS METALLIQUES ?

On l'a vu, pour le traitement de grosses pièces, le Technocentre prévu à Fessenheim aura plus que probablement à accepter et à traiter de grosses pièces plus radioactives que les "simples" TFA, et devra les rendre TFA avant de les fondre, en les découpant ou en usinant les pièces "utilisables", ce qui évidemment génèrera poussières, grenailles contaminées et autres effluents liquides et gazeux... Et c'est le cas aussi à Nyköping, dans l'entreprise Cyclife-Suède, datant de 1986 et acquise par EDF en 2016.

La transparence semble pourtant être plus réelle en Suède qu'en France : Dans des documents d'EDF relatifs au centre de Suède, les critères d'acceptabilité semblent clairs :

**Pour les émetteurs (iode, potassium, césium...) bêta et gamme : inférieur à 20 000 Bq/g**

**Pour les émetteurs (uranium, plutonium, américium...) alpha : inférieur à 370 Bq/g.**

On peut rappeler que TFA se traduit par 100 Bq/g au maximum... Au total, la radioactivité ne doit donc pas dépasser 20 370 Bq/g - soit 204 fois la classe TFA - pour que Cyclife-Suède accepte un déchet à traiter.



La question a été posée plusieurs fois à EDF pour ce qui concerne les futurs critères d'acceptabilité : est-ce qu'ils seront les mêmes qu'en Suède ? (question posée le 6 décembre, et reposée le 20 décembre) (...)

(...)  
La réponse de EDF laisse rêveur :

**"L'acceptabilité des métaux au Technocentre doit faire l'objet dans chaque cas d'une étude en amont de leur acceptation, sur la base d'un dossier établi par le producteur. Afin de statuer sur une éventuelle acceptabilité au Technocentre, l'exploitant (du Technocentre) procède à l'examen de ce dossier. Les métaux qui ne répondent pas aux spécifications d'acceptation au Technocentre et ne peuvent donc y faire l'objet d'un traitement ne seront pas acceptés."**

Résultats :

- **"spécifications d'acceptation"** : EDF refuse obstinément de communiquer le moindre chiffre, ce qu'il fait pourtant pour sa fonderie de Suède. Différence de contrainte légale entre la Suède et la France ? En tout cas, EDF montre avec ce refus qu'il ne maîtrise pas son sujet, et qu'il se moque des directives françaises. Il est vrai qu'EDF peut déjà annoncer que le Technocentre sera un ICPE, soumis à la DREAL et non à la nouvelle ASNR (Autorité de Sûreté Nucléaire et de Radioprotection).

- **"producteur / exploitant"** : il s'agit bien sûr de la même entité, même si juridiquement Cyclife est une filiale (indépendante ?) d'EDF.

Le producteur du déchet EDF va proposer un dossier d'acceptation à l'exploitant du Technocentre - Cyclife, filiale d'EDF - qui décidera si le déchet est acceptable selon "spécifications d'acceptation" mises en place par EDF / Cyclife. Et si Cyclife / EDF refuse le déchet, il restera dans les centrales nucléaires de EDF ?

**Aucun critère clair d'acceptabilité des déchets, EDF se posant en juge et partie sans aucun contrôle un tant soit peu indépendant.  
C'est toute la politique du nucléaire français qui est contenue dans la réponse d'EDF.**

## EDF EN PLEINE CONTRADICTION AVEC CYCLIFE ?

Pour Cyclife-Suède, les critères d'acceptabilité sont clairs : moins de 20 370 Bq/g  
Pour EDF dans son dossier de démantèlement de la centrale de Fessenheim, les générateurs de vapeur démontés en 2002 et 2011 doivent être envoyés en Suède pour y être découpé et partiellement fondus, histoire de vérifier que le projet de Technocentre n'a pas (trop) d'incertitudes.

(...)

(...)

Ceci étant, EDF reconnaît que pour ces générateurs de vapeur : "les parties inférieures (185 Tonnes) présentent un niveau de contamination significatif"

En effet, une mesure de radioactivité de ces éléments faite à Fessenheim en 2019 montre  
- Pour les générateurs de vapeur du réacteur 1, une activité moyenne de **32 432 Bq/g**.  
- Pour les générateurs de vapeur du réacteur 2, une activité moyenne de **20 000 Bq/g**.

Et donc, si l'on en croit les critères d'acceptabilité de Cyclife-Suède, si les parties inférieures des générateurs de vapeur du réacteur 2 sont à **la limite** de l'acceptabilité (et cela dépendra de leur contenu supposé en émetteurs alpha, bêta, gamma...)



GSIEN



**Les parties du réacteur 1 ne peuvent être acceptés à Cyclife-Suède !**  
Et devront rester à Fessenheim, pour y être traitées après 2031 où que soit ce futur Technocentre ?

**Comment EDF pourrait gérer cette contradiction ?**  
**La question est posée, mais soyons sûr de la réponse : la langue de bois habituelle**

### **POUR ALLER PLUS LOIN**

On pourra trouver toutes les interventions et tous les documents officiels dans les différents débats sur le site de la CNDP, où vous pouvez poser des questions à EDF (avec une certitude de réponse juste ?) et voir l'ensemble des questions.

**<https://www.debatpublic.fr/projet-technocentre-fessenheim>**

Une autre mine d'information se trouve également sur le site de Stop Fessenheim :  
**<https://stop-fessenheim.org/>**

## **POSEZ VOS QUESTIONS - CONTACTEZ-NOUS !**

Si vous voulez connaître mieux ce projet et nos arguments (qui seront vérifiables, ceux-là) vous pouvez nous poser vos questions ou nous faire part de vos observations qui seront fidèlement rapportés à la CNDP. Si vous avez des idées de diffusion de cette lettre, transmettez-la !

Si vous voulez organiser des rencontres, débats avec nous

### **POUR EN FINIR AVEC CE TECHNOCENTRE**

Les personnes peuvent exprimer leurs opinions dans une contribution sur le site du débat public. Les associations, personnes morales, peuvent envoyer un "cahier d'acteurs" à la CNDP, jusqu'au 2 février 2025. Ces cahiers d'acteurs, très importants, doivent obéir à un canevas précis : voir

**<https://www.debatpublic.fr/projet-technocentre-fessenheim/les-cahiers-dacteurs-6161>**

Cette lettre est réalisée par

**Global Chance / Groupement de Scientifiques pour l'Information sur le Nucléaire /  
Alsace Nature /  
Comité de Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin / Citoyens Vigilants  
de Fessenheim /  
Stop Fessenheim / Stop Transports - Halte au Nucléaire**



**GSIEN**

